

## Quelles sont les mesures que doit prendre l'architecte pour s'assurer que le revêtement de façade qu'il ou elle souhaite installer pour son projet réponde aux obligations légales concernant la réaction au feu, et quand doit-il les prendre ?

### LORS DE LA PHASE DE CONCEPTION

1. L'architecte doit vérifier l'exigence de réaction au feu en vigueur pour son projet.
2. L'architecte sélectionne un revêtement de façade avec la réaction au feu requise et demande à cet égard les informations nécessaires au fabricant. Il est également préférable de demander toutes les informations relatives aux couches à installer derrière le revêtement, à la largeur du vide d'air et à la méthode d'installation. En effet, le projet doit être conforme aux conditions CWFT ou à un test de réaction au feu réussi, selon les conditions d'utilisation finale de la norme EN 13501-1.

### LORS DE L'ÉLABORATION DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

3. Outre l'exigence de réaction au feu, l'architecte décrit explicitement dans les spécifications que cela doit être démontré via le DoP.

### AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX

4. L'entrepreneur présente le DoP qui indique la réaction au feu. Il fournit également toutes les informations (par l'intermédiaire du fabricant) permettant de vérifier la conformité du test de réaction au feu ou des conditions CWFT. Il incombe à l'architecte de contrôler et d'approuver cela.
5. L'entrepreneur effectue les travaux conformément aux dispositions du fabricant. L'architecte contrôle les travaux.

### Un DoP est-il donc suffisant ? Non !

Le fabricant doit informer l'architecte et l'entrepreneur afin d'atteindre la réaction au feu prévue.

Outdoor Wood Concepts® sera ravi de vous conseiller pour votre projet.

**Un revêtement de façade en bois ne se limite pas au simple rabotage d'une planche !**



Doorniksesteenweg 202, B-8580 Avelgem  
Tél.: +32 (0)56 96 71 40 - Fax: +32 (0)56 64 58 82  
info@outdoorwoodconcepts.be  
www.outdoorwoodconcepts.be

Copyright Outdoor Wood Concepts®



**OUTDOOR**  
wood concepts

Fabrikant van gevelbekleding, tuinafsluiting & terrassen  
Fabricant de bardage, des clôtures de jardin et de terrasses

Fiche d'information 4

## Un projet avec une classe de réaction au feu ?

Vous trouverez ici la solution adéquate pour votre projet, tout en conservant votre liberté architecturale grâce à notre vaste gamme de possibilités, pour tous les budgets.

nature, design  
& innovation

## Pour répondre à la classe de réaction au feu D-s3, d1 pour les bâtiments bas à utilisateurs autonomes (\*\*), le bardage + structure doit respecter les critères du tableau CWFT :

- 1 Le revêtement de façade doit être fermé (tenons et mortaises)
- 2 Le revêtement doit avoir une épaisseur d'au moins 18 mm, avec une épaisseur minimale de 12 mm en tout point du profilé
- 3 Le bois non traité\* doit présenter une densité d'au moins 390 kg/m<sup>3</sup>
- 4 Le vide d'air doit être ventilé (Note d'information technique - NIT 243 CSTC)
- 5 Les matériaux qui se trouvent derrière ce vide d'air (panneau, isolation) doivent être au moins de classe A2-s1, d0 avec une densité minimale de 10 kg/m<sup>3</sup>.

La plupart des profilés de bardage Outdoor Wood Concepts® répondent aux conditions du tableau CWFT et sont conformes lorsque les points 4 et 5 sont également respectés. De nombreux profilés/essences de bois non conformes ont été soumis à un test d'incendie et ont également obtenu une classification officielle, dans les conditions d'utilisation finale de la norme EN 13501-1.

Voici un aperçu :



Informez-vous et documentez-vous correctement. Contactez notre service de vente technique pour obtenir tous les conseils et détails nécessaires : 056/967140.

### Pour info

1. Vous souhaitez savoir si une construction testée est conforme à la classe de réaction au feu requise ? Demandez le « Short Form Classification Report » ou « Rapport de Classification ». Un « rapport d'essai indicatif », un « bulletin de mesures essai SBI » ou une « classification provisoire » n'ont aucune validité auprès des services officiels, des pompiers, etc.
2. Vérifiez que l'essence de bois figurant dans le rapport de classification correspond à l'essence de bois que vous avez choisie et à son utilisation. À titre d'exemple, notons la différence entre l'**Ayous / Abachi** et le **Thermo Ayous / Abachi**.  
**Ayous / Abachi (400kg/m<sup>3</sup>)**
  - l'essence de bois originale
  - peu durable (classe de durabilité V)
  - pour usage intérieur uniquement**Thermo Ayous / Abachi (320kg/m<sup>3</sup>)**
  - Ayous traité ou modifié thermiquement
  - classe de durabilité II
  - adapté aux utilisations extérieures
  - le bois doit être imprégné d'un produit ignifuge pour respecter une classe de réaction au feu.

Remarques :

\* Non traité = pas de bois thermomodifié, pas d'Accoya® (sauf si un rapport officiel de classification des essais de réaction au feu effectués peut être soumis).

\*\* Pour les bâtiments de faible hauteur, la classe de feu du système peut être augmentée à C-s1, d0. Cela dépend de la classification du bâtiment. Pour les bâtiments de type 1, la classe de feu est déjà active pour les utilisateurs non autonomes de ce type de bâtiments.

\*\*\* L'exigence minimale pour les bâtiments de faible hauteur est D-s3,d1. Notre bardage + structure répondent à la norme D-s2,d0. Sachez que la norme D-s2,d0 est supérieure à la norme requise.

\*\*\*\* L'exigence pour les bâtiments de moyenne hauteur est au minimum B-s3,d1. Nos bardages + structures répondent à la norme B-s2,d0. À savoir que la norme B-s2,d0 est supérieure aux exigences.

\*\*\*\*\* New York en Thermo Épicéa et en Thermo Fraké Select est uniquement compatible avec les panneaux PIR/PUR + Silicate de Calcium min 10mm 652,5kg/m<sup>3</sup>

**Vous avez une autre construction en tête ?**

**Contactez-nous pour bénéficier de conseils adaptés à votre situation**